

L'Abéille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

GEO. P. KAUFMANN
Vice-Président

Phone Main 3487

Bureaux: 323 Rue de Chartres
entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as
Second Class Matter.

Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

Table with subscription rates for various durations (1 year, 6 months, 3 months) for local and foreign readers.

Prix de l'Abonnement
EDITION HERDOMADAIRE.

Table with subscription rates for various durations (1 year, 6 months, 3 months) for local and foreign readers.

Prix de l'Abonnement
EDITION DU DIMANCHE.

Table with subscription rates for various durations (1 year, 6 months, 3 months) for local and foreign readers.

Pour les petites annonces de demandes,
ventes, locations, etc., qui se soldent au prix
réduit de 6 sous la ligne, voir une autre page
du journal.

L'Abéille est en vente au kiosque de jour-
naux du "Times Square Building", à New-
York.

Chronique
de la Ville

Bureau de l'Etat Civil

Natalités.
Mme Thomas Allen, une fille.
Mme Joseph Martin, un garçon.
Mme James Parkerson, un garçon.

Mariages.
Anthony Johnson et Mile Louisa Garvey.
Arthur Thomas Ingelhart et Mile Edna Hopkins.

Décès.
Henry Baracco, 80 ans, 86 Canal.
Monroe M. Font, 26 ans, 712 Ferdinand.
Joseph L. Oulwany, 41 ans, 305 St. Charles.
Joseph Hugel, 63 ans, 724 Crèquhart.
Wm. Lerson, 66 ans, 3022 Laurel.
Annie Surtart, 56 ans, 4019 Royale.
Mme Laura Curtina, 81 ans, 1818 Franklin.
Bertha May, 7 mois, hôpital de la Chartre.
Josa H. Levy, 32 ans, 1338 St. Philip.

Les Tribunaux

DEUX CIVILS DE DISTRICT.
Nouveaux procès.
Mrs. A. M. Jacobsen vs. Elizabeth A. Land, séparation de corps et de biens; Southern Hardware and Woodstock Co. vs. W. M. Wren, pour un billet, \$18.00; Denegre Land Co. vs. L. G. Miller, saisie provisoire, \$797; Mme Ross

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

No. 21 Commencé le 27 Mars 1915

Le Roman
d'une Etoile

HISTOIRE CONTEMPORAINE
par CHARLES MEROUVEL.

(Suite)
Libérée de sa chaîne, elle se hâta de jeter le masque et de profiter de sa liberté reconquise.
Lui, il souffrait cruellement.
Les romantiques de 1830 auraient traduit son état d'âme par ce cri des drames de l'époque:
— Enfer et damnation!
C'était bien l'enfer qui le torturait avec toutes les lancinantes brûlures de son impuissante et rageuse jalousie.
Que ceux qui ont souffert de ce mal maudit se rappellent!
Ses compagnons de voyage cependant l'examinaient avec une évidente sympathie.
Ils se demandaient quel était ce

Simonds vs. Sewerage and Water Board of N. O., et la Ville de la Nouvelle-Orléans, dommages, \$2,000; Arthur Calleja vs. W. Callon, réclamation, \$264.74; Etat de la Louisiane, ex. rel., Mme Catherine M. Moran, vs. Ville de la Nouvelle-Orléans, et als., mandamus; Albert J. Berot, et als., vs. Albert Forté, dommages, \$50,000; Jno. E. Breaux vs. Mme Mary ou Mrs. Moran, épouse de Thomas G. Moran, saisie immédiate, \$1,000; Henriette Baquis vs. Peter G. Winkler, séparation de corps et de biens et injonction.
Successions.
John Mason, Mme Clara Bayoil, veuve de Felix Legendre; Mme Christine Heismann et Alexander Bowman.
Mme M. E. Walmley demande l'autorisation d'emprunter.

PREMIERE COUR DE CITE.
Nouveaux procès — Réclamations.

Francis & Paul Maestri vs. Ella Niro, \$46.50; les mêmes vs. Mme Aglar Daberal, \$40; Jos. V. Roche vs. Frank D'Amico, \$6.50; Geo. W. Orlon vs. Mme G. Young, \$47.50; Paul R. Henrich vs. Jerome Hannafin, \$14; Barrett Manufacturing Co. vs. Chas. Gilbe, \$78.47; Crescent Art Furniture Co., Ltd., vs. Maurice Levin, \$21.65; Thomas Kearns vs. Ephraim McCullough, \$41; Carolina Portland Cement Co. vs. Antonio Purcio, \$30.12; Jas. Ricker vs. Lazard P. Hollander, \$100; Mile Teresa McDonald vs. Rev. G. C. Cox, \$53.50; Oscar Wibel vs. Roy Lindon, \$14.75; Falvy Wilson Co., Ltd., vs. Theard & Heilly, in solido, \$65.50.

Conseil de ville

Il y a eu beaucoup d'animation hier, à la réunion du conseil de ville. Plus de deux cents propriétaires de jitneys s'étaient rendus à l'Hôtel de Ville pour protester contre l'ordonnance du commissaire Newman, au sujet du service des jitneys. Une longue lettre adressée au conseil municipal, par la "Jitney Owners' Association", a été soumise aux conseillers. Deux modifications ont été offertes par le conseil. Le commissaire Newman suggère que chaque jitney ait une enseigne de chaque côté, portant le nom et l'adresse du chauffeur. Le commissaire W. B. Thompson ne voudrait pas permettre à un chauffeur de conduire une jitney, à moins qu'il fournisse un cautionnement de \$5,000. Les propriétaires des jitneys objectent à ces deux propositions, et proposent pour la sureté publique, de démissionner tout chauffeur négligent ou incompetent. Il n'y a pas eu de décision, et l'ordonnance sera discutée le 27 d'avril.

Rapport

Nous publions le rapport suivant du chirurgien R. H. Creel, pour la semaine du 19 avril: Vapeurs fumigés, 62; wagons de chemin de fer inspectés, 3,708; rats attrapés, 5,872; bêtises inspectées, 11,351; bêtises mises à l'épreuve des rats, 1,161; améliorations d'immeubles, 2,853; rats examinés, 2,820; rats reçus au laboratoire, 5,902.
Nombre total de rats attrapés au 17 avril, 323,725; rats examinés, 237,025.

Deux cambrieleurs mystérieux

Deux cambrieleurs inconnus et audacieux, commettent des vols depuis plusieurs semaines. Un est très grand, l'autre très petit, et la police les a surnommés "Mutt and Jeff". Ils ont essayé de pénétrer dans la demeure de Mme Laura Harris, 1301 Baronne, et c'est là où ils ont fait une erreur, car la courageuse femme a fait feu sur "Jeff", au moment qu'il se trouvait à califourchon sur la fenêtre. Les deux intrus épouvantés, ont escaladé une barrière et ont disparu dans les ténébres.

Protestation

Les contribuables du haut de la ville se sont assemblés, coin Berlin et Chestnut, et ont adopté une résolution, demandant aux bureaux de santé de la ville et de l'Etat, à prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître, les odeurs nauséabondes qui s'émanent le long de la levée, dans le Sixième District.

grand et robuste jeune homme au visage ouvert et franc dont la face se contractait parfois, malgré ses efforts, et toujours suivi d'un enfant au regard inquiet, attaché à ses pas comme un chien qui craint de perdre son maître.
Quel deuil poignant l'assombrissait si douloureusement?
L'enfant, c'était le petit Jacques.
Avec une raison au-dessus de son âge, bien qu'il eût, lui aussi, sous ses yeux parfois pleins de larmes, l'image de sa mère, il ne faisait aucune allusion à ce mot que son père avait prononcé au moment du départ:
— Nous ne la reverrons plus.
— Ou allons-nous?
— Je ne sais pas.
Et quelquefois:
— Sommes-nous bientôt arrivés?
— Pas encore.
Mais Romain Ambert pouvait lire dans le regard de son fils l'angoisse persévérante, l'inquiétude inévitabile du petit être séparé de sa nourrice, arraché à son foyer et à ses habitudes d'enfant qui s'en va à la dérive, chassé par un vent de tempête qui le jettera il ne sait où.
Craintif parmi ces étrangers, dépayés, il se sentait perdu sur cette immense route dont rien ne lui avait donné l'idée, car l'existence des Ambers se partageait entre Paris et Beaufort.
Attaché aux pans de la jaquette de son père, et ne l'interrogeant que rarement, ses yeux parlaient pour lui.
Romain Ambert se taisait.

DE LA VERGNE EN AVANT

LIBERTE INDIVIDUELLE DANS L'ETAT ET LA VILLE

UN CANDIDAT DISTINGUÉ

POSTULE LA PLACE DE LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

Les droits politiques de la Paroisse d'Orléans. — Contraste entre notre Cité et les Villes d'Europe.

(Traduit du "New Orleans Item", de dimanche 18 avril.)

Le colonel Hugues J. de la Vergne, membre distingué d'une des plus anciennes familles de descendance française et espagnole, a annoncé, samedi, sa candidature pour la place de lieutenant-gouverneur de la Louisiane.
Le colonel de la Vergne démontre dans toute sa personne la nature chevaleresque et la bonne humeur qui sont les traits distinctifs de son origine latine. Il est très répandu dans les cercles sociaux et civiques de la communauté. Il est aussi, particulièrement reconnu comme le champion de la perpétuation de la langue française et de la littérature française en Amérique.
A cet effet il a dévoué une large partie de son temps et généreusement déboursé de l'argent pour relever l'Abéille de la Nouvelle-Orléans, l'un des rares journaux quotidiens de langue française aux Etats-Unis.

Pour la Nouvelle-Orléans.

Fidèle aux traditions de sa race, le colonel de la Vergne se propose d'appuyer sa candidature sur une déclaration formelle de liberté individuelle.
"C'est mon opinion," a dit le colonel de la Vergne, au rédacteur du "Item", "que la ville de la Nouvelle-Orléans ayant un nombre de votants égal à un tiers du vote total de l'Etat, a droit à être mieux représentée dans le gouvernement de la Louisiane qu'elle ne l'est actuellement. Je ne dis pas que l'on devrait être prochainement un gouverneur choisi parmi les Néo-Orléanais. Pour cette raison je me présenterai, en temps opportun devant les électeurs démocratiques de la Louisiane et solliciterai leurs suffrages pour la place de lieutenant-gouverneur.

En Faveur de la Liberté Individuelle.

"M'exprimant en termes généraux, je dirai que tous les hommes tant ici qu'ailleurs ont droit à la pleine jouissance de tous les droits que Dieu ou la création ou la Nature — comme vous l'entendez, — leur a octroyés, dans sa sagesse. Mais ces privilèges doivent être exercés sous une discipline et un contrôle d'autorité.
"Je suis, conséquemment, en faveur de tous les plaisirs ordonnés qu'un homme désirerait poursuivre, — les courses sous une direction loyale; la consommation des liqueurs sous des règlements qui sauvegarderaient les mœurs.

En ce qui concerne le problème des liqueurs, je conçois à chaque communauté le droit de se prononcer à ce sujet, pour elle-même, mais je soutiens qu'il est ni juste ni convenable de la part des communautés locales de s'exprimer de manière à obliger d'autres communautés de suivre leur exemple. Je suis entièrement en faveur de la

décision locale. Si la majorité des citoyens de la Nouvelle-Orléans serait pour la prohibition, ce serait notre devoir de voter en conséquence, et d'accepter le résultat de notre décision.
Mais ce n'est pas juste, par exemple, que la ville de Shreveport, ou la ville de Lake Charles, s'arrogent le droit de décider par le scrutin si les citoyens de la Nouvelle-Orléans doivent consommer des liqueurs, ou s'en abstenir. De même, mon opinion est que la Nouvelle-Orléans n'a pas à s'occuper de régler les mœurs des autres communautés.

Observations sur le Continent.

"La Nouvelle-Orléans, métropole du Sud, devrait être gouvernée d'après un système métropolitain, comme les villes d'Europe, notamment Vichy, Paris, et Londres.
Pendant notre dernier voyage en Europe, ma femme, mon fils, et moi, avons visité Vichy, et nous n'avons rien observé au Casino, qui nous ait le moins démentement choqués. Nous avons suivi l'exemple de notre entourage en pariant sur les chevaux. J'ai même encouragé mon fils à parier, et j'en suis content, car après avoir risqué et perdu tout l'argent qu'il avait en poche dans le moment, son ardeur pour le jeu avait sensiblement diminué.

"C'est un excellent moyen d'enseigner la morale dans des occasions comme celle-ci. Nous avons assisté aux combats de taureaux; nous avons vu les courses de chevaux, et je puis assurer que je me suis très bien amusé. Tous les cafés et les magasins étaient ouverts chaque jour, et les recettes étaient particulièrement fructueuses le dimanche. Mme de la Vergne et moi avons passé un dimanche à acheter des dentelles, et je puis dire que la journée m'a paru très agréable.

Tout le Monde Etait Joyeux.

"Tant que l'on n'abuse pas de la liberté individuelle, tout est pour le mieux; et je puis affirmer que nous devrions adopter ici le genre de liberté individuelle, dont on jouit en Europe. Ceux de mes concitoyens qui sont de descendance Européenne comprendront ce que je veux dire.

"A Paris, Vichy et Vienne, nous avons constaté que les courses et autres amusements populaires avaient leur libre cours. En Suède, tous les citoyens jouissent de liberté individuelle en ce qui a trait à leurs affaires personnelles. — Je ne parle pas de matières politiques.

"Pendant toute la durée de notre voyage en Europe, nous n'avons pas assisté à l'arrestation d'un seul individu pour contravention aux lois, et nous n'avons pas vu de pochéards sur les rues. Et Dieu sait que les débits de liqueurs, étaient nombreux et faciles à trouver, pour quiconque aurait voulu outrepasser les bornes de liberté individuelle.

Très Peu d'Expérience.

Absorbé dans ses occupations sociales, professionnelles, et autres, le Colonel de la Vergne a eu jusqu'à présent très peu de temps pour s'occuper de la politique. Il est vrai qu'en 1904 il avait posé sa candidature pour la place de Sénateur d'Etat dans le 3me District, mais n'ayant pas eu le loisir de s'occuper activement et personnellement de la campagne politique, il fut distancé par ses compétiteurs, M. Charles Louque, et Jos. Yaegtle (ce dernier actuellement le directeur des Postes à la Nouvelle-Orléans.)

Nous avons demandé au Colonel de la Vergne: "Etes-vous affilié à l'une ou l'autre des factions politiques en ce moment?"
"Non," répondit-il. "Mais je suis Démocrate — voilà tout!"

cette petite dont elles devenaient l'unique protection.

Mais Suzanne?
Quel réveil pour elle!
Quelle colère quand elle comprendrait!
Seule dans l'appartement qu'il avait meublé, embelli avec tant de soin pour son idole, dans cette maison où ses enfants n'étaient plus, ignorante de leur destinée, tremblante pour eux, que devait être sa surprise, son désespoir?
Si elle se félicitait de sa fuite à lui, le tyran, le gêneur, presque l'ennemi, quel regret de ces petits auxquels elle savait attachée par toutes les fibres de son être!
Quel retour sur elle-même!
Que de larmes répandues et de cris étouffés par orgueil!
A cette pensée, un mauvais sourire, étrange sur sa mâle figure, en désaccord avec son caractère si droit et si loyal, crispait ses lèvres.
Il était vengé.
Vengé, moi répugnant, dur à propager pour un honnête homme.
Non, elle ne le verrait plus!
La plaie qu'elle avait dans l'âme ne ferait que s'envenimer de jour en jour; elle s'étendrait comme une tumeur et la rongerait; elle deviendrait plus cuisante et le supplice de la séparation s'aggraverait de cette fatalité qu'à moins d'un miracle, elle ne saurait pas ce qu'ils étaient devenus.
Angèle du moins, la fille de l'amant, il s'applaudissait d'avoir frappé juste et pris d'utiles précautions.

"Quelle sera votre conduite de la campagne politique?" interrogea le rédacteur.

Il Fera ce qui Convendra.

"Eh bien" répliqua le colonel, "Il me faudra ajourner les détails au temps propice, en attendant les événements. S'il le faut je monterai à la tribune, et j'ose espérer que je ferai valoir devant la majorité de mes concitoyens ici et dans les paroisses de l'Etat, mes raisons pour obtenir leurs suffrages.
On affirme que le Colonel de la Vergne a réhabilité l'Abéille depuis qu'il a acquis ce journal qui est maintenant très prospère. La gérance de cette entreprise a pris une grande partie de son temps. Mais ces amis assurent qu'il aura le loisir de donner son attention personnelle aux démarches nécessaires pour appuyer sa candidature.

Descendant d'une Ancienne Famille.

La famille de la Vergne est proéminente dans les milieux militaires, civils et sociaux de l'Etat et de la Ville depuis le milieu du 18me siècle. Un des ancêtres du Colonel, le Comte Pierre de la Vergne, Chevalier de St. Louis, est venu de France à la Nouvelle-Orléans, à la tête d'une compagnie d'Artillerie Royale. Son fils, le Colonel Hugues de la Vergne, était Major, de l'état-major du Gen. Jackson à la Bataille de la Nouvelle-Orléans; secrétaire d'Etat en 1829, puis Colonel de l'Etat-Major de Thomas B. Robertson, qui fut le 3me gouverneur de la Louisiane. Il était un des banquiers les plus influents de la Nouvelle-Orléans. Il avait épousé Marie Adèle de Villere, fille du Major général Jacques Philippe de Villere, qui fut le second gouverneur de la Louisiane. Son fils, Jules de la Vergne, était colonel et aide-de-camp de l'Etat-major du gouverneur Mouton; ensuite, il fut élu membre de la Chambre des représentants de la Louisiane en 1841; puis membre du Sénat en 1856; et lieutenant-colonel de l'Etat-major du gouverneur Moore, pendant la guerre civile.

Le Colonel Hugues J. de la Vergne est né à la Nouvelle-Orléans en 1867; a reçu son éducation au collège des Jésuites; gradué en 1885 avec le degré Bachelier-ès-Arts; diplômé maître-ès-Arts, par son alma mater en 1887, et Bachelier de Philosophie en 1893. Le Colonel reçut son diplôme d'avocat, de l'Université Tulane en 1888. Il fut nommé, en 1904, major et aide-de-camp de l'Etat-major du gouverneur Blanchard et lieutenant-colonel en 1905.
Il épousa en 1905, Marie Louise Schmidt, fille de Charles E. Schmidt, qui était un avocat distingué à la Nouvelle-Orléans.

Volour cruel

Il faut qu'un voleur soit crassement puni pour voler un vêtement de travail d'un "White Wing." E. J. Barry a eu l'imprudence d'accrocher son paletot sur une petite charrette, rue Canal entre Camp et St. Charles, et à son retour le paletot avait disparu.

Contrat

Hampton Reynolds a obtenu le contrat pour la construction de la station de pompe No. 2, coin St. Louis et Broad, du bureau municipal de l'eau et des égouts au coup de \$13,500.

TEMPERATURE

Table with temperature readings for Mardi, 20 avril 1915, showing Fahrenheit and Centigrade scales for 7h, 8h, 3 p.m., and 8 p.m.

Accusé de détournement

Vers 8 heures hier soir, Henry J. Flodderman, a été arrêté coin Constante et Uppelme, sous l'inculpation de détournement de fonds, à la "First Infantry, Louisiana State National Guard," se montant à \$500. C'est sur une plainte déposée par l'adjudant Général Oswald W. McNeese, qu'il a été arrêté.

Exploit d'un vaurien

Un vaurien inconnu s'est introduit dans la bâtisse en voie de construction, coin Jackson et Carondelet, et a coupé tous les fils électriques qui venaient d'être posés, par l'entrepreneur H. Schillenger.

Séance annuelle de l'Hôpital des Sens

A la séance annuelle de l'Hôpital des Sens (The Eye, Ear, Nose and Throat Hospital), qui a eu lieu hier soir, les officiers dont les noms suivent ont été ré-élus:
Président, Walter R. Stauffer; vice-présidents, le Gén. W. G. Vincent, Warren Kearny; trésorier, Samuel W. Weis; secrétaire, Jos A. Hincks; assistant secrétaire, L. A. Wogan.
Nominations de comités:
Finance — Warren Kearny, J. E. Coleman, Raoul Vallon, A. T. Pattison, Frank L. Barker.
Du Logis. — Dr. Charles Chassaing, L. E. Jung, Walter M. Cook, L. A. Wogan, F. A. Rémanjon.
Complabilité. — Wm. A. Peale, Léon Gaillardanne, Alfred Le Blanc.
A Vols
On a volé:
A Frank Dimmick, de Sunset, Lne., 60 dollars, pendant qu'il était dans un tramway de la ligne Villere.
A Pierre Laroux, 1801 State, une pendule et des vêtements évalués à 45 dollars.
A Adolph Fladick, 1566 St. Louis, 25 dollars.
Suspect incarcéré
Robert Reed, voleur notoire, a été arrêté hier matin, coin St. Charles et St. Joseph. Il est soupçonné d'être l'auteur de plusieurs vols commis récemment dans le haut de la ville.
Agent en disgrâce
L'Agent de police Lawrence Uter, a été suspendu de ses fonctions, pour avoir désobéi aux ordres du sergent William Kingman, et lui avoir manqué de respect.
Employé blessé dans une chute
Dave Robert, 47 ans, 1530 Nord Broad, chef d'atelier de la compagnie Terminal, est tombé coin Basin et Bienville, d'une hauteur de 20 pieds, et a reçu des lésions internes. Il a été transporté à l'Hôpital de l'Illinois Central grièvement blessé.
On recherche
Clifford Miranne, 43 ans, 2926 Bellechasse, qui s'est sauvé depuis plusieurs jours de sa demeure. Signalement: Grand pour son âge, blond, portait pantalons gris, tricot gris, souliers noirs lacés, casquette. Adresser toute information au chef de police.
Exploit d'un vaurien
Un vaurien inconnu s'est introduit dans la bâtisse en voie de construction, coin Jackson et Carondelet, et a coupé tous les fils électriques qui venaient d'être posés, par l'entrepreneur H. Schillenger.

Séance annuelle de l'Hôpital des Sens

A la séance annuelle de l'Hôpital des Sens (The Eye, Ear, Nose and Throat Hospital), qui a eu lieu hier soir, les officiers dont les noms suivent ont été ré-élus:
Président, Walter R. Stauffer; vice-présidents, le Gén. W. G. Vincent, Warren Kearny; trésorier, Samuel W. Weis; secrétaire, Jos A. Hincks; assistant secrétaire, L. A. Wogan.
Nominations de comités:
Finance — Warren Kearny, J. E. Coleman, Raoul Vallon, A. T. Pattison, Frank L. Barker.
Du Logis. — Dr. Charles Chassaing, L. E. Jung, Walter M. Cook, L. A. Wogan, F. A. Rémanjon.
Complabilité. — Wm. A. Peale, Léon Gaillardanne, Alfred Le Blanc.

A Vols

On a volé:
A Frank Dimmick, de Sunset, Lne., 60 dollars, pendant qu'il était dans un tramway de la ligne Villere.
A Pierre Laroux, 1801 State, une pendule et des vêtements évalués à 45 dollars.
A Adolph Fladick, 1566 St. Louis, 25 dollars.

Suspect incarcéré

Robert Reed, voleur notoire, a été arrêté hier matin, coin St. Charles et St. Joseph. Il est soupçonné d'être l'auteur de plusieurs vols commis récemment dans le haut de la ville.

Agent en disgrâce

L'Agent de police Lawrence Uter, a été suspendu de ses fonctions, pour avoir désobéi aux ordres du sergent William Kingman, et lui avoir manqué de respect.

Employé blessé dans une chute

Dave Robert, 47 ans, 1530 Nord Broad, chef d'atelier de la compagnie Terminal, est tombé coin Basin et Bienville, d'une hauteur de 20 pieds, et a reçu des lésions internes. Il a été transporté à l'Hôpital de l'Illinois Central grièvement blessé.

On recherche

Clifford Miranne, 43 ans, 2926 Bellechasse, qui s'est sauvé depuis plusieurs jours de sa demeure. Signalement: Grand pour son âge, blond, portait pantalons gris, tricot gris, souliers noirs lacés, casquette. Adresser toute information au chef de police.

Exploit d'un vaurien

Un vaurien inconnu s'est introduit dans la bâtisse en voie de construction, coin Jackson et Carondelet, et a coupé tous les fils électriques qui venaient d'être posés, par l'entrepreneur H. Schillenger.

Accusé de détournement

Vers 8 heures hier soir, Henry J. Flodderman, a été arrêté coin Constante et Uppelme, sous l'inculpation de détournement de fonds, à la "First Infantry, Louisiana State National Guard," se montant à \$500. C'est sur une plainte déposée par l'adjudant Général Oswald W. McNeese, qu'il a été arrêté.

côtes de France disparurent dans la brume et plus tard celles de la vieille Angleterre, l'apaisement commença.
Le mari de Suzanne se dit qu'il fallait oublier le passé et se tourner vers l'avenir.
Au milieu des solitudes de l'océan et de ses immenses espaces, il se ressaisit.
Sa raison lui reprocha sa défaillance, si naturelle pourtant, comme une veulerie et une lâcheté.
N'avait-il pas assez réfléchi avant d'agir?
N'avait-il pas subi assez de nuits d'insomnie et de colère?
Ce qu'il avait résolu n'était-il pas un acte de justice et l'outrage pouvait-il demeurer impuni?
Donc, à quoi bon un retour en arrière?
Ce qu'il fallait, c'était marcher résolument en avant.
C'était donner l'exemple de la résignation et du courage à l'enfant qu'il entraînait avec lui dans sa fuite.
Après tout, quelle défaillance, quel scrupule pouvaient lui faire abandonner ses desseins?
Les autres subiraient leur peine.
Et lui, ne souffrirait-il pas plus qu'eux?
Ils avaient la fortune qui console, les millions qui donnent la puissance, l'amour et ses ivresses.
Que lui restait-il?
L'incertitude de l'avenir et le poignant regret du bonheur perdu.
Cependant que pouvait-on lui reprocher?